

**AVIS PUBLIC  
ENTRÉE EN VIGUEUR - RÈGLEMENT 563-9**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

QUE lors d'une séance ordinaire, tenue le 03 mai 2021, le Conseil municipal a adopté le règlement 563-9 intitulé : « **RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS 563**»

QUE ce règlement est actuellement déposé sur le site internet et au bureau de l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau et qu'il entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Valcourt, ce 04 mai 2021.

M<sup>e</sup> Lydia Laquerre  
Greffière

---